

Délégation Départementale
de la Corrèze
Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VIGEOIS (mairie@vigeois.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : VIGEOIS ADDUCTION COMMUNALE

Prélèvement	00127101	Commune	VIGEOIS
Unité de gestion	0124 VIGEOIS ADDUCTION COMMUNALE	Prélevé le :	lundi 25 novembre 2024 à 08h53
Installation	TTP 002232 STATION DE POMPAGE DE COMMAGNAC	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000004136 STATION POMPAGE POMPAGE EB	Type visite :	RP
Localisation exact	station	Type d'eau :	Eau brute souterraine

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	11,0 °C			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00133407

Référence laboratoire : 24112109762701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
----------------------	-----------	---------	------------	--------------

MÉTABOLITES PERTINENTS

N,N-Dimethylsulfamide	0,55 µg/L	2		
-----------------------	-----------	---	--	--

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00127101)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées pour l'eau brute par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R1321-68) pour les paramètres mesurés. A noter la présence de N,N Diméthylsulfamide qui fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distribution.

TULLE le 16 décembre 2024

Pour la Directrice de la Délégation Départementale
La Directrice adjointe



Bénédicte GALEA